

MAIRIE DE  
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon**

Publié le : 22/09/2023

VOI.23.00.A02379

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
AVENUE LEO LAGRANGE

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu la demande de l'entreprise SOGEA  
Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages de gaz rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 04/10/2023 AVENUE LEO LAGRANGE

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le 04/10/2023, un fort empiètement est instauré, AVENUE LEO LAGRANGE, sur la voie bus en site propre située sur le carrefour à sens giratoire LEO LAGRANGE/TREPILLOT/CLOS MUNIER/WEISS, de 0h00 à 5h15.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 21 SEP. 2023

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5800 S. UNIVERSITY AVE.  
CHICAGO, ILL. 60637

RECEIVED  
MAY 15 1964

TO THE DIRECTOR  
OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
FROM  
DR. J. H. GOLDSTEIN  
AND  
DR. R. F. SCHNEIDER

RE: *Journal of Chemical Physics*, 38, 215 (1962)

RE: *Journal of Chemical Physics*, 38, 215 (1962)

RE: *Journal of Chemical Physics*, 38, 215 (1962)